

## Notes de lecture

**Jean Bobby Noble – *Masculinities Without Men? Female Masculinity in Twentieth-Century Fictions***

(2004). Vancouver, University of British Columbia Press, 180 p.

Si le corps n'est pas le fondement ni l'élément stabilisateur de l'identité de genre, comme le montrent les théories *queer*, alors la masculinité n'est pas l'apanage des corps mâles – voire, elle pourrait bien en être parfois totalement dissociée. Judith Halberstam avait déjà investi cette réflexion avec *Female Masculinity* en 1998 (Durham, Duke University Press), à travers l'analyse notamment de *The Well of Loneliness* de Radcliffe Hall. Jean Bobby Noble, avec *Masculinities Without Men?*, réengage un examen critique de l'émergence et de la production de *female masculinities* depuis le XIX<sup>e</sup> et tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, de manière plus radicale et approfondie.

À l'heure où émergent les *trans studies*, où la visibilité trans, et notamment *ftm*, se déploie peu à peu – depuis le début des années 1980 aux États-Unis et la fin des années 1990 en France –, la nécessité d'une histoire trans s'impose, et avec elle une analyse de l'émer-

gence de la masculinité trans comme catégorie spécifique, plus précisément de la manière dont celle-ci devient *intelligible* et *dicible*. En se situant au croisement des *cultural studies*, des *gender studies* et des théories *queer*, dans la lignée de Judith Butler, Teresa de Lauretis, Eve Kosovsky Sedgwick mais aussi de Richard Dyer et Michel Foucault, Noble mobilise trois romans et un film mettant en scène des personnages en quête d'identité et de reconnaissance : *The Well of Loneliness* de Radcliffe Hall (1928), *Sacred Country* de Rose Tremain (1992), *Stone Butch Blues* de Leslie Feinberg (1993), et *Boys Don't Cry* de Kimberly Peirce (1999). Bien que tous ces personnages entretiennent des relations amoureuses/sexuelles avec des femmes, leurs identités se distinguent d'une identité lesbienne, constituant 'autre chose', un espace autre, un 'hors-champ', qui ne peut se dire dans un premier temps que par la négation : « *I'm not a dyke* [gouine] », « *I'm not a woman* », ainsi que se reconnaît Brandon Teena dans *Boys Don't Cry* (p. 145). C'est cet espace que Noble théorise, montrant la manière dont il est construit par les

discours et les pratiques, non pas à partir de rien, mais grâce à une réarticulation des catégories et éléments disponibles.

*Masculinities without Men?* est une mise en œuvre exemplaire de la théorie foucaldienne du pouvoir. Celui-ci n'est jamais unilatéral, il n'est jamais uniquement répression, mais un rapport de force, qui produit lui-même des moyens de résistance et de subversion. Ainsi Noble consacre un premier chapitre à l'analyse des discours de la sexologie du XIX<sup>e</sup> siècle et à la manière dont ceux-ci furent mobilisés lors du procès pour obscénité contre le roman de Hall, pour y pointer les contradictions qui rendent possibles des stratégies de résistance. La théorie de l'inversion, et l'argument essentialiste qui la sous-tend, ouvrent une porte à la revendication identitaire, à une affirmation de légitimité – si l'inversion est 'naturelle', alors elle n'est pas un vice ni une maladie, et il faut l'accepter. Le second chapitre élabore une lecture de *The Well of Loneliness* comme l'amorce d'un retournement foucaldien du discours, l'émergence de cette revendication identitaire, à travers le personnage de Stephen, qui trouve dans la sexologie et dans la Bible des catégories qu'il intériorise, pour ensuite les transformer en se les appropriant. Le sujet parlé se met à parler lui-même avec le langage dont il dispose, lui faisant subir une reconfiguration. En analysant les contextes de réception des

œuvres et les structures narratives de chacune de ces fictions (le troisième chapitre étant consacré aux romans de Feinberg et Tremain, et le quatrième au film de Peirce), Noble met en lumière des analogies thématiques et discursives. Les notions de genre et de sexe y apparaissent comme fondamentalement imbriquées avec celles de classe et de 'race' : la masculinité n'est qu'un mot, autrement dit. Elle se construit et s'affirme, en tant que domination, en lien avec une domination de 'race' et de classe. Les fictions étudiées par Noble dans ce livre mettent en scène une masculinité blanche, coloniale, patriote, chrétienne, aristocrate ou ouvrière. Et la mise en crise de cette masculinité 'essentialisée' (masculinité des hommes ou s'incarnant dans des corps mâles) par l'affirmation de masculinités *queer* est indissociable d'une mise en question des frontières géopolitiques, des frontières de classe et de la hiérarchie raciale. L'anxiété que suscite la transgression des frontières de genre s'inscrit dans un contexte d'anxiété à propos des frontières en général, qui se sédimente au cours du XX<sup>e</sup> siècle et notamment autour des deux guerres mondiales. Les personnages de Stephen, Jess, Martin et Brandon sont resitués par Noble dans ce contexte, déplaçant certaines frontières et en renforçant d'autres.

Mais l'auteur, à travers l'étude de ces narrations, montre aussi la manière dont les frontières sont à

la fois synonymes d'enfermement et de construction de soi, permettant de se distinguer des autres : la masculinité trans se distingue de la masculinité lesbienne mais aussi de la masculinité des hommes, les renie pour s'y opposer tout en s'y référant. Ainsi se créent des espaces de proximité, d'identification, qui permettent de souligner, d'une part, que la *female masculinity* n'est pas homogène, mais bien plurielle comme l'indique le titre de cet ouvrage ; d'autre part, que si la masculinité « *n'a parfois rien à voir avec les hommes* » (p. ix), elle n'est pas sans relation avec eux. Elle n'est pas non plus sans relation avec la féminité, et Noble montre, à travers les personnages des amantes et compagnes des héros des différentes fictions, comment la construction de la masculinité trans, ou *queer*, est en corrélation avec celle de la féminité *queer*, ce que jusque-là « *ni le féminisme ni les théories queer n'ont adéquatement conceptualisé* » (p. 22).

La littérature et le cinéma apparaissent comme des supports de la construction de soi, comme des vecteurs de résistances épistémologiques et politiques. Noble examine les liens entre les auteur·e·s et leurs personnages, compare les différentes lectures déjà effectuées de chacune des œuvres, et inclut une dimension autobiographique en analysant sa propre position de lecteur. Son ouvrage illustre la forte dimension critique des *cultural studies*,

en particulier en ce qui concerne le genre, et les rapports de pouvoir s'effectuant dans les discours, le langage et la mise en scène : toute revendication passe en premier lieu par la possibilité de se dire et de se montrer, d'accéder à une connaissance de soi qui permette la visibilité. *Masculinities Without Men?* est riche, à ce titre, aussi bien du point de vue de l'analyse littéraire et cinématographique, que de celui du féminisme et des théories *queer*, offrant des outils pour repenser radicalement les politiques de genre, et pour mieux cerner les enjeux contemporains des mouvements de revendications identitaires. En désarticulant radicalement l'amalgame sexe / genre / sexualité / pouvoir, Noble montre que l'élément stabilisateur de l'identité n'est pas le corps, mais la narration, qui exprime le désir de soi et permet la réalisation de ce désir. Ainsi est-il possible de lire les personnages mis en scène dans ces quatre fictions comme des sujets qui *deviennent* leur genre bien plus qu'ils ne le *transcendent*.

**Julie Guillot**

Étudiante en master de sociologie (EHESS)

**Susan Stryker & Stephen Whittle (eds) – *The Transgender Studies Reader***

(2006). New York, Routledge, 752 p.

*The Transgender Studies Reader* retrace l'émergence des politiques, cultures et théories trans. Cette importante compilation, qui rassemble plus d'une cinquantaine d'ar-

tibles, revient sur les dialogues et tensions noués entre les auteur-e-s féministes, *queer* et transgenres dans les années 1990, tout autant qu'il démontre la vivacité et l'actualité des *transgender studies*, aussi bien sur les plans politique et théorique qu'épistémologique. Cartographiant les multiples chantiers ouverts par le mouvement trans, de sa remise en cause radicale des catégories de 'sexe' et de 'genre' à son combat contre la pathologisation psychiatrique dont les personnes trans font encore l'objet dans la majeure partie de l'Occident, l'ouvrage ouvre la voie à un véritable agenda transgenre, prenant son autonomie face aux agendas féministes et *queer*.

Avec cette anthologie, Susan Stryker et Stephen Whittle visent clairement à délimiter un espace intellectuel et disciplinaire pour le développement des études trans en tant que champ de recherche à part entière. Le découpage en sept parties scande les grandes étapes de la formation des savoirs trans, tout autant qu'il ouvre un programme de recherche futur : « Sexe, genre et science », « Interventions féministes », « Queeriser le genre », « Identités et communautés », « Masculinités transgenres », « Corporalisation : éthiques spatiales et temporelles », « Croisements multiples : genre, race, nationalité ». Au-delà, le livre construit un véritable récit téléologique du mouvement trans qui s'ouvre sur des textes de psychiatriques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

et se clôt sur un article de Richard Juang plaidant pour « *la reconnaissance des transgenres comme sujets des discours des droits civiques dans les sociétés démocratiques* » (p. 706). Stryker et Whittle tracent une généalogie des études trans qui trouve sa source dans le féminisme et la théorie *queer*, mettant aussi bien en relief les proximités et filiations (le groupe Transgender Nation est né au sein de Queer Nation) que les tensions et divergences politiques.

Whittle note au début du livre que « *la circulation d'une parole et d'une conscience trans dans l'espace public a non seulement influencé les études sur le sexe et le genre, mais a aussi eu un impact sur les personnes trans elles-mêmes, [...] faisant émerger de nouvelles façons d'être activistes, aussi bien que de nouvelles façons d'être trans* » (p. XV). C'est là également le type d'intervention que vise l'ouvrage en élargissant les possibles, non seulement en termes d'identification, mais aussi en termes de conceptualisation du politique et du savoir. L'un des projets des études trans est ainsi notamment de revendiquer une position d'expertise sur le transsexualisme et le transgenderisme : les catégories épistémologiques féministes de 'l'expérience' et des 'savoirs situés' étant ici élargies pour y intégrer le corps et les sensations corporelles, les affects et la perception trans. Stryker propose ainsi notamment d'investir la *colère trans* en tant qu'espace

épistémo-politique, d'occuper la position du « *monstre de Frankenstein* » de la médecine moderne pour prendre la parole et répondre aux psychiatres et sexologues, tels que Richard von Krafft-Ebing ou Harry Benjamin, dont les taxinomies, diagnostics et protocoles ont contribué à produire la catégorie 'transsexuel·le'. Pour Stryker, les subjectivités trans ont fait exploser les catégories de la médecine moderne dont elles sont en partie issues. Si les transsexuel·le·s ont appris à manier avec subtilité le discours diagnostic, restituant jusque dans leurs autobiographies le récit imposé de la souffrance et de la 'transformation'<sup>1</sup>, les transgenres ont développé des savoirs 'désassujettis', révélant à quel point le 'sexe' relève d'une technologie biopolitique de construction des corps et des subjectivités<sup>2</sup>. Stryker écrit : « *Lorsque nous nous levons des tables d'opération de notre renaissance, nous, transsexuel·le·s, sommes autre chose que ce que nos créateurs envisageaient. Bien que les techniques médicales de réassignation de sexe puissent construire des corps qui satisfont aux critères visuels et morphologiques en générant un effet de 'naturalité', s'engager dans ces mêmes techni-*

*ques produit une expérience subjective qui dément l'effet naturalisant que peut accomplir la technologie biomédicale.* » (p. 248).

Parmi la somme de travaux présentés, la majorité est l'œuvre d'auteurs trans à la fois universitaires et activistes, engagés dans une critique intellectuelle et politique de ce que Kate Bornstein appelle la « *police du genre* ». Au sein de ce projet, le spectre des thématiques développées est assez étendu : de la cartographie de l'activisme intersexe tracée par Cheryl Chase à la contre-histoire trans de Leslie Feinberg en passant par les théories de l'« *embodiment* » (corporalisation), l'intersectionnalité ou la réflexion sur les masculinités trans.

L'ouvrage revient également sur les nombreuses discussions entre féministes et trans, notamment sur les débats autour de l'ouvrage polémique de Janice Raymond, *The Transsexual Empire* (1979), dans lequel elle affirmait que la transsexualité (*m/f*<sup>3</sup>) ne constituait qu'une nouvelle stratégie masculine d'infiltration des espaces féministes. Les réponses critiques de Stephen Whittle ou Carol Riddell permettent d'éclairer les enjeux politiques des critiques féministes vis-à-vis de l'activisme transgenre. Toujours autour du dialogue féminisme/trans, le *Reader* présente un extrait du livre de Jay Proser, *Second Skins: The Body Narratives of Transsexuality* (1998),

<sup>1</sup> Pour une analyse de ces récits, voir Sandy Stone, « The Empire Strikes Back: A Posttranssexual Manifesto », p. 221-235.

<sup>2</sup> Voir le texte introductif de Susan Stryker, « (De)Subjugated Knowledges: An Introduction to Transgender Studies ».

<sup>3</sup> *Male to female.*

dans lequel celui-ci développe une critique très pertinente des concepts de 'performativité' et de 'performance de genre' de Judith Butler.

Parmi les morceaux de choix que présente cet imposant volume, on retiendra également le célèbre « Manifeste posttranssexuel » de Sandy Stone sur les technologies d'écriture de soi posttrans ; le récit historique de Aaron Devor et Nicholas Matte des liens communautaires et politiques qui, aux États-Unis, ont uni et désuni les hommes trans et gays des années 1960 à aujourd'hui ; le passionnant texte de Benjamin Singer sur les politiques de la représentation des corps trans, du regard médical aux autoreprésentations de Del LaGrace Volcano ou Loren Cameron ; ou encore l'article de l'anthropologue *ftm*<sup>4</sup> Jason Cromwell sur les pratiques vécues des identités des hommes trans.

La richesse et la force conceptuelles, politiques et épistémologiques de ces nombreux articles risquent sans doute d'avoir un impact durable sur les études féministes et *queer*. Espérons par ailleurs que ce recueil, avec l'aide des centaines d'universitaires trans qui écrivent et enseignent aujourd'hui en Amérique du Nord, puisse permettre au jeune champ des études transgenres de gagner en visibilité et en influence – aussi bien dans le monde universitaire qu'en dehors. Souhaitons aussi

---

<sup>4</sup> *Female to male*.

qu'il soit rapidement traduit en France, afin de stimuler et d'ouvrir un dialogue productif avec la théorie trans française en train d'émerger<sup>5</sup>. L'urgence politique à laquelle sont encore confrontées quotidiennement nombre de personnes transgenres requiert le développement de contre-discours puissants et disséminés dans tous les lieux de production du savoir.

**Maxime Cervulle**

Doctorant en études culturelles  
Université Paris I Panthéon-Sorbonne  
Centre de Recherche Images,  
Cultures et Cognitions (CRICC)

**Elsa Dorlin – *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française***

(2006). Paris, La Découverte « Textes à l'appui / genre & sexualité », 312 p.

Voici un livre qui participe pleinement aux débats actuels relatifs à l'interpénétration des rapports de pouvoir (Dorlin parle d'intrication), le but ambitieux de l'auteure étant de démontrer la manière dont le système plantocratique et la société coloniale ont contribué « à la formation de l'idéologie nationale inaugurée par la période révolutionnaire » (p. 275), avec la précision de l'exégète soucieuse de mettre à

---

<sup>5</sup> Je pense ici notamment aux recherches de Tom Reucher sur l'expertise trans, aux travaux de Karine Espineira sur l'histoire des représentations télévisuelles trans (voir son récent ouvrage *La transidentité : de l'espace médiatique à l'espace public* [Paris, L'Harmattan, 2008]), ou encore aux actions et réflexions politiques du GAT (Groupe activiste trans).

nu les strates successives, éventuellement contradictoires, de cette élaboration.

S'appuyant sur de nombreux éléments empiriques, l'auteure montre comment, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, la médecine, par ses classifications nosologiques (description analytique des maladies des femmes et des esclaves) et les politiques publiques mises en œuvre (notamment dans le domaine de la natalité), a participé à l'élaboration de la conceptualisation des différences sexuelle et raciale, qui légitimeront le bien-fondé des choix opérés dans le cadre de la société coloniale : « *Tout comme les esclaves, [les femmes] occupent [...] une place à part dans la genèse des sciences de l'Homme : seuls groupes humains réputés pathologiques en raison d'un principe endogène de morbidité, ils en sont à la fois l'une des conditions de possibilités et l'une des cibles privilégiées. En ce sens, la pathologisation du corps des esclaves est le préalable à leur racialisation.* » (p. 15).

### La théorie du tempérament

Un point essentiel de cette thèse tourne autour de la description et l'analyse de la manière dont les corps des femmes, et les savoirs féminins y afférant, vont être captés par la médecine masculine, dont l'une des obsessions sera d'en démontrer à tout prix (y compris au prix d'une gymnastique rhétorique pour le moins contorsionniste...) le caractère faible et maladif.

Cette objectivation progressive passe en premier lieu par l'imposition dans le champ médical, et ce, depuis l'Antiquité, de l'idée de tempérament. Or, en dépit des progrès théoriques et empiriques opérés dans la compréhension physiologique du fonctionnement du corps humain<sup>6</sup>, la majorité des médecins adhèrent à l'idée d'une affliction humorale spécifiquement féminine (froide et humide) : leur tempérament 'naturellement' déséquilibré est donc structurellement maladif, ce qui fait de lui le vecteur d'une conceptualisation dichotomique sain/malsain fonctionnant « *comme un opérateur de sexuation des corps qui assure et figure un rapport de domination* » (p. 26, souligné par l'auteure).

Tandis que la théorie du tempérament permet aux hommes d'inscrire la domination sexuée dans l'ordre naturel, cette même théorie agit dans un sens similaire par-delà les océans : « *Le pouvoir de la classe des planteurs est défini comme "naturel", un pouvoir lié à sa supériorité physiologique et esthétique. L'élément déterminant est ici le passage du tempérament exceptionnel du roi, qui rayonne en quelque sorte sur ses sujets, au tempérament d'une classe ou d'une société qui est partagé à*

<sup>6</sup> Ce point crucial, sur lequel insiste Dorlin en s'appuyant sur Michel Foucault (p. 25), trouve une confirmation dans l'article de Roy Porter et Georges Vigarello (2005). « Corps, santé et maladies ». In Georges Vigarello (ed). *Histoire du corps. 1. De la Renaissance aux Lumières*. Paris, Seuil.

*l'identique par tous ses membres. Ce n'est plus la personne royale, mais bien le tempérament commun, le "naturel" de cette population qui permet de la définir comme une nation en un sens nouveau.* » (p. 197). Jouant Hume contre Montesquieu (et sa théorie du climat), Dorlin avance que la diffusion de l'idéologie nationale se fonde sur l'exemplarité coloniale, l'unité de la Nation se trouvant fondée par « *le tempérament transmis par les mères* » (p. 200).

Apparaît ici la pertinence du dernier chapitre de la deuxième partie consacré à la place, dans la santé des enfants, de l'allaitement maternel et des nourrices, et de l'importance des métissages entre peuples européens et peuples d'Orient (à travers l'esclavage des femmes) : « *La "mère" devient donc l'instrument majeur de la génotechnie, la technologie la plus efficace pour [...] constituer un peuple français d'hommes blancs et propriétaires. Elle porte en elle à la fois l'autochtonie et la domination, elle incarne le tempérament de la Nation, elle va devenir la matrice de la race.* » (p. 209, souligné par l'auteure).

### **La constitution progressive d'un savoir nosographique**

Mais l'objectivation et la dé-  
possession du corps féminin passent également par la production importante de traités consacrés aux « *maladies féminines* » (objet du chapitre 2) ; traités qui intégreront certaines dimensions inhérentes aux colonies (notamment les

« *maladies des nègres* », objet du chapitre 11) et qui accompagneront la production de traités spécifiquement consacrés aux 'races' (dont la généalogie de la naturalisation à partir du tempérament est abordée au chapitre 10), au sein desquels s'exprime par exemple une entreprise sociale de dévirilisation des 'Indiens' d'Amérique par le rapprochement de leur tempérament avec celui des femmes.

Et Dorlin de revenir en détail sur les deux « *pathologies* » confondues sous le terme d'hystérie à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : la « *fureur utérine* » (nymphomanie) et la « *suffocation de la matrice* », censées être toutes deux provoquées par l'abstinence sexuelle (compatible avec le « *tempérament froid féminin* »). Cet enfermement pathologique sur une base sexuelle trouve son pendant inversé dans le cas des « *femmes voluptueuses* » (principalement les prostituées), dont le « *tempérament chaud* » les classe à part des autres femmes. Pour expliquer cette incongruité, les médecins vont alors les viriliser.

Ce jeu rhétorique aux effets pratiques dévastateurs se verra appliqué aux esclaves africains des colonies : survirilisés d'un côté, de manière à justifier les conditions de vie et de travail mortifères du système plantocratique, les Africains sont renvoyés à leur nature valétudinaire (ce sera l'objet de la transposition du modèle nosopolitique des maladies des femmes à cette partie de la population, qui



s'évertuera par la même occasion à pathologiser les modes de résistance à l'oppression et à l'exploitation esclavagistes – ce que Dorlin appelle, dans la lignée de Michele Birnbaum, l'hystérisation raciale) *hors de ce système qui leur assure leur bonne santé*, de façon à légitimer dans un double mouvement la supériorité physique des Blancs et le caractère indépassable du système économique en place.

L'histoire des sciences a souvent montré que les systèmes établis, en dépit de leur caractère erroné, sont rarement balayés d'un seul coup par des découvertes bousculant les principes structurants : généralement, les progrès scientifiques déstabilisent l'édifice, contraignant les chercheurs à 'bricoler' des explications permettant d'y intégrer les nouvelles données. C'est exactement ce qui s'est passé avec le regain d'intérêt des anatomistes pour la conception mécaniste du corps tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui contribuera à placer les représentations fibrillaires au centre des réflexions, en conservant l'équilibre humoral comme donnée fondamentale : dorénavant, la pathologie physiologique (des femmes) trouvera sa source dans deux extrêmes (les fibres imbibées relâchées des hystériques *versus* les fibres sèches excessivement tendues des 'nymphomanes').

Politiquement, cette approche révisée de la théorie humorale va conduire à critiquer le mode de vie des nobles citadins (affaiblis par les

produits de luxe coloniaux) et à célébrer la robustesse des gens de campagne – principalement les paysannes. Or, pour pouvoir parler de santé au sujet des femmes, il faudra attendre que s'opère un retournement en matière de grossesse et d'accouchement, perçus depuis des siècles comme les maladies féminines par excellence. Selon Dorlin, la volonté politique d'un renouveau de la Nation implique ce retournement, car pour encourager la natalité par une politique nataliste – dispositif central de ce renouveau – la 'mère' doit être perçue comme une norme de la santé féminine (ce qui nécessite une 'dé-morbidisation' symbolique de la grossesse et de l'accouchement), bénéficiant d'une amélioration des conditions sanitaires. D'une maladie, la grossesse devient un événement éprouvant dans la vie des femmes.

Certes, des auteurs comme Landais ou Raulin vont critiquer la vision médicale traditionnelle, la considérant comme incompatible avec la politique nataliste mise en œuvre. Selon eux, la fonction maternelle nécessite des qualités physiques indéniables et comparables (bien que différentes) à celles des hommes. Mais comme Dorlin le montre, cette ouverture aux thèmes féministes de l'époque (posant l'égalité politique entre les sexes comme découlant d'une égalité naturelle) fera long feu, les médecins ayant pour tâche d'affiner la définition de la 'mère' sans risquer d'en faire une égale (p. 133).

On me permettra ici une critique : à plusieurs reprises, l'analyse des moments de retournement souffre d'un manque de précision qui nuit à la compréhension du processus. Sur le point précédent, Dorlin passe de Landais et Raulin (seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle) au retournement opéré par Virey en 1823 (en se référant à un contemporain des deux auteurs précédents). Entre-temps, la Révolution aura vécu, l'Empire napoléonien également, et la monarchie restaurée s'apprêtait à une nouvelle période insurrectionnelle. Or, de tout ceci, il n'est jamais question, comme si les régimes politiques (et leur constitution sociologique) ne comptaient finalement pour rien dans la variabilité de mise en œuvre des dispositifs publics. Si retournement il y a, on n'en connaît finalement pas les conditions sociales et politiques nécessaires. De même, Dorlin n'explicité pas les conditions sociales et politiques qui rendraient compte du passage de la vision de Raulin à celle de Bienville, vingt ans après, relative à la perception différenciée des corps nobles et paysans. Les raisons de l'évolution de la manière de considérer les femmes selon leur origine sociale demeurent donc obscures, ce qui affaiblit la force de l'argument opposant hystérie et nymphomanie sur le plan médical (et nosographique, puisque les tempéraments féminins sont classés en fonction de ces deux extrêmes), la première

étant « *l'expression d'un ordre naturel dont la société policée est à la fois la destinataire et la traductrice fidèle* » (p. 108), la seconde conservant son statut de maladie.

Une autre question vient à la lecture de l'ouvrage : quelle place Dorlin accorde-t-elle à la religion comme régime de justification des principes de hiérarchisation, qu'ils soient sexués ou raciaux ? En mettant l'accent sur les pratiques et discours médicaux, la philosophe semble euphémiser l'influence des institutions chrétiennes, elles-mêmes porteuses de technologies symboliques et pratiques efficaces en la matière.

Une dernière remarque concerne le rapport entre femmes européennes et hommes esclaves, Dorlin écrivant que les premières sont mises sur un pied d'égalité vis-à-vis des seconds : n'y a-t-il pas là un renversement de perspective ? Ne sont-ce pas, du point de vue des hiérarchies de l'époque, les esclaves qui se voient infériorisés par l'intermédiaire de la proximité du tempérament et de l'hystérisation raciale ? Si le résultat hiérarchique est le même, le processus y conduisant se trouve inversé, avec pour corollaire la responsabilisation accrue du pouvoir politique métropolitain (qui 'exporte', pour les appliquer à d'autres populations, ses conceptions médicales et ses visions raciales nobiliaires), sans être contradictoire avec la conclusion : les techniques ainsi empruntées

font l'objet d'un voyage en sens retour, alimentant alors le processus de constitution de la Nation, dans sa volonté de régénération du peuple.

**Stéphane Le Lay**

Sociologue, post-doctorant  
Laboratoire de psychologie du travail  
et de l'action (CNAM)

**Maud Gelly – *Avortement et contraception dans les études médicales : une formation inadaptée.***

(2006). Paris, L'Harmattan « Bibliothèque du féminisme », 246 p.

À l'horizon de ce livre sur la formation des jeunes médecins plane un souci : qui assurera la relève de cette génération de médecins qui, il y a quarante ans, se sont investis, par militantisme ou tout simplement par conviction personnelle, dans la pratique des avortements et de la contraception ? La pénurie actuelle de personnel dans les centres où se font les interruptions volontaires de grossesse (IVG) est déjà cause de retard dans la prise en charge des femmes enceintes qui souhaitent mettre un terme à leur grossesse et elle pourrait s'aggraver. La légalité de la pratique de l'avortement et de la contraception date de la loi Neuwirth de 1967 et de la loi Veil de 1975, mais cette pénurie de personnel suggère que leur légitimité est loin d'être acquise. C'est la raison pour laquelle Maud Gelly, médecin généraliste dont la planification familiale est la principale activité, a voulu mieux connaître les atti-

tudes de la génération de médecins en cours de formation.

Ce livre fut à l'origine une thèse de médecine que l'auteure voulait situer au carrefour des transformations que subit actuellement le travail médical. La justesse de l'intervention des médecins est de plus en plus souvent mise en question, que ce soit par des procès qui soulignent les défaillances, voire des négligences manifestes dans la prise en charge de maladies (sang contaminé, hormone de croissance) ; par la mise en place de « comités de protection des personnes » pour assurer un contrôle en amont des recherches menées en milieu hospitalier ; ou tout simplement par l'émergence d'associations de patients ayant à l'égard des médecins des exigences nouvelles en matière d'information et de soins. Dans un tel contexte, le paradigme traditionnel de la médecine, où la relation entre un médecin et son patient se caractériserait par une asymétrie mutuellement acceptée, est soumis à rude épreuve. La maîtrise de la fécondité pousse cette remise en cause plus loin, puisque le médecin est confronté, non pas à des malades mais à des personnes – en l'occurrence, presque toujours des femmes – dont le motif de consultation concerne leur santé au sens très large que lui donne l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'un « état de complet bien-être physique, mental et social ».

Le livre de Maud Gelly part de

l'hypothèse que la formation médicale reste encore fortement marquée par ce paradigme traditionnel, transmis aux étudiant·e·s comme disposition indissociable du contenu de l'enseignement. De plus, l'enseignement en matière d'avortement et de contraception serait encore imprégné par le compromis politique, notamment sur « *la clause de conscience* », nécessaire au vote des lois Neuwirth et Veil. La formation ainsi conçue ne pourrait donc tenir compte du renversement de perspective dans la relation entre médecin et 'patient' que suppose la demande de contraception ou d'interruption de grossesse par une personne en bonne santé.

Un court premier chapitre esquisse une histoire du savoir médical dans le domaine de la fécondité, qui montre la tendance de celle-ci, quelle que soit l'époque, à réduire les femmes à leurs fonctions reproductives – une « *norme procréatrice* » qui s'exprimerait encore de nos jours. Ce chapitre s'achève sur une description des difficultés auxquelles Maud Gelly s'est heurtée dans sa recherche d'information sur le contenu des enseignements. Son analyse des annales du concours d'internat fait toutefois apparaître que l'avortement et la contraception occupent une place infime par rapport à d'autres thèmes de concours.

Les deux chapitres suivants constituent l'essentiel du livre et rendent compte des résultats de

son enquête auprès d'un groupe d'étudiant·e·s formé·e·s dans sa propre faculté de médecine. Il s'agissait d'apprécier leurs représentations des bonnes pratiques dans ce domaine, au travers d'un questionnaire à choix multiples proposés à des étudiant·e·s en deuxième année de médecine (PCEM2, soit la première année après réussite du concours de médecine) et à d'autres en sixième année (DCEM4). Cette enquête par questionnaire a été complétée par des entretiens avec une douzaine d'étudiant·e·s en DCEM4 ou en cours d'internat de médecine générale dans plusieurs hôpitaux universitaires de la région parisienne.

Le constat final n'est pas rassurant si l'on se rapporte au souci qui est à l'origine de cette enquête. Certes, les étudiant·e·s les plus âgé·e·s ont une meilleure connaissance que les plus jeunes des dispositions juridiques récentes en matière d'avortement et de contraception (la loi du 4 juillet 2001) ; ils semblent surtout avoir acquis la notion que le droit français garantit aux femmes la possibilité de prendre en toute autonomie les décisions relatives à leur fécondité. Mais la manière dont ils se représentent la mise en œuvre de cette notion juridique de base est assortie de nombreuses nuances qui pourraient se traduire dans leur pratique future par une restriction de fait de cette autonomie. De plus, la place importante accordée à l'enseignement du cadre juridique de la

pratique de l'avortement et de la contraception se fait apparemment au détriment d'une pédagogie orientée vers les questions pratiques de prise en charge. Les résultats de l'enquête font apparaître une insistance parfois excessive sur l'efficacité théorique des différents moyens de contraception, et même des lacunes dans les connaissances les plus récentes concernant les indications et les contre-indications des deux moyens de contraception les plus prescrits, la pilule et le stérilet. Les entretiens révèlent que les étudiant·e·s en stage de gynécologie-obstétrique passent la plupart de leur temps aux urgences ou en maternité, et qu'ils ne sont que très rarement confrontés à la pratique des interruptions de grossesse ou aux consultations de planning familial. Cette formation aboutit donc, selon Maud Gelly, à une méconnaissance des situations concrètes de demande de contraception et d'interruption de grossesse, et donc à une certaine dramatisation de leur prise en charge. Cette perception des situations tend cependant à conforter le médecin dans son rôle traditionnel de diagnosticien et prescripteur, et renforce le rôle de régulateur d'accès aux moyens de maîtrise de la fécondité qui lui est dévolu par la loi.

Quelles que soient les limites des méthodes et de l'échantillon sur lesquels repose l'enquête – limites reconnues par l'auteure elle-même –, cette étude a beaucoup de qualités. Et non des

moindres est le fait que la réflexion qui nous est proposée est nourrie tout autant des informations médicales les plus récentes que d'une bonne connaissance de la littérature pertinente en sciences sociales. Si on peut ne pas être toujours d'accord avec Maud Gelly quant à l'interprétation de certaines données, son livre offre une présentation détaillée de son questionnaire et de larges extraits d'entretiens, ce qui laisse chacun·e libre d'apprécier le sens du matériel recueilli. En revanche, son interprétation du changement radical produit par la loi du 4 juillet 2001 paraît excessivement optimiste. Une lecture attentive des dispositions relatives à l'interruption de grossesse dans le Code de la Santé publique montre bien que les éléments du compromis politique d'origine sont toujours présents, bien que sous une forme assouplie. Elle montre surtout que le préambule de la loi de 1975 – « *La loi garantit le principe du respect de l'être humain dès le commencement de la vie* » – n'a pas disparu : il figure depuis les lois de bioéthique de 1994 dans l'article 16 du Code civil et est rappelé comme principe général des dispositions relatives à l'interruption de grossesse dans l'article L.2211-1 du Code de la Santé publique.

La maîtrise de la fécondité renvoie à un problème banal de la vie quotidienne de tous ceux qui ont des relations hétérosexuelles, et cela comprend, bien sûr, les

médecins. On peut donc regretter que Maud Gelly n'ait pas cherché à mieux cerner, dans les attitudes des étudiant·e·s, l'influence que leurs expériences personnelles et leur éducation familiale auraient pu avoir sur leur représentation du travail de médecin. On peut également s'interroger sur sa volonté de banaliser à tout prix la pratique médicale de l'avortement et de la contraception. Certes, cette volonté est liée à la juste ardeur avec laquelle elle défend l'autonomie des femmes dans les choix de leur vie sexuelle, mais cela aboutit parfois à des phrases étonnantes comme la suivante à propos d'extraits d'entretiens concernant l'avortement : « *Même si tous affirment qu'en dernière instance, c'est le choix de la femme qui prime, la récurrence d'un questionnement sur un éventuel conjoint, voire un père, révèle leur difficulté à penser une grossesse où il n'y a pas d'enfant, mais juste un processus inéluctable en l'absence d'intervention, processus que la femme considère d'une manière ou d'une autre comme menaçant pour elle, ses investissements personnels et ses projets de vie.* » (p. 141). Ce processus inéluctable, que peut-il être d'autre à son terme qu'un enfant ? Cette 'fécondité' que la contraception et l'avortement visent à maîtriser signifie bien « *la capacité à se reproduire* », donc à faire des enfants. Penser clairement sa décision de ne pas enfanter – pour le moment, avec

telle personne, pas ou plus du tout – est probablement la condition *sine qua non* d'une contraception et d'un avortement pleinement assumés.

Ce livre nous rappelle que les lois sont nécessaires mais non suffisantes pour garantir aux femmes les moyens de la libre disposition de leur corps. Ces moyens étant pour la plupart sous contrôle médical, cette liberté ne peut être effective que si le corps médical est attentif à ces besoins spécifiques de santé et bien formé pour y répondre. L'enquête de Maud Gelly suggère que, quarante ans plus tard, la légitimité de ces besoins reste toujours sujette à caution.

**Simone Bateman**

Sociologue, CNRS  
Centre de recherche Sens, Éthique, Société  
Université Paris Descartes

**Rebecca Rogers – *Les bourgeoises au pensionnat. L'éducation féminine au XIX<sup>e</sup> siècle***

(2007). Rennes, PUR « Histoire », 390 p.

Le livre de Rebecca Rogers, récemment traduit en français (*From the Salon to the Schoolroom: Educating Bourgeois Girls in Nineteenth-Century*, Pennsylvania State University Press, 2005), nous offre une analyse synthétique sur l'histoire de l'instruction secondaire des filles au XIX<sup>e</sup> siècle à partir des méthodes et interrogations de l'histoire des femmes et du genre, analyse que l'auteure a enrichie d'une recherche pointue et novatrice sur les pensionnats laïcs et religieux avant 1880.

Dans la lignée de Françoise Mayeur, à qui elle rend hommage, et de récents travaux américains comme ceux de Sarah Curtis, Rebecca Rogers se tient à distance d'une historiographie et des idées reçues souvent trop promptes à insister sur l'ignorance des jeunes filles et la mauvaise qualité de leur enseignement avant les réformes laïques de la III<sup>e</sup> République. Cette démarche, déjà affirmée dans ses nombreux articles et dans son livre sur les *Demoiselles de la Légion d'honneur*<sup>7</sup>, doit aussi à la culture franco-américaine de l'auteure. Elle évoque ce double attachement dans l'avant-propos sans occulter les déconvenues que lui a valu le manque de reconnaissance institutionnelle de l'histoire des femmes et du genre en France après une expérience pédagogique heureuse dans une université américaine.

Or ce livre est, pour ceux qui en douteraient encore, une belle preuve supplémentaire de la pertinence de ce champ qui nourrit ici la réflexion sur les rapports entre sphère publique et sphère privée, les identités de genre et le rôle social des femmes et incite à franchir les barrières entre les territoires disciplinaires. L'auteure met ainsi l'histoire de l'éducation des jeunes bourgeoises du XIX<sup>e</sup> siècle en perspective à travers l'histoire

religieuse – celle des congrégations notamment – autant qu'à travers l'histoire des femmes, du genre et du féminisme. L'instruction reçue par les filles n'équivaut pas à la caricature convenue, elle est au contraire un pas fondamental, sinon vers une émancipation, du moins vers un ancrage social et, de plus en plus, professionnel, qui rompt avec les représentations de leur enfermement dans le privé. En ce sens, l'ouvrage contribue à éclairer un espace public plus complexe et plus mixte que ne le laisse supposer *a priori* l'exclusion bien réelle des femmes du politique et des lieux de pouvoir.

Cette histoire est articulée suivant une trame chronologique en deux étapes : l'époque post-révolutionnaire 1800-1830 (peu explorée jusqu'à présent dans l'historiographie française) et celle du foisonnement des institutions scolaires de 1830 à 1880. Une troisième partie retrace les évolutions de la Belle Époque et analyse l'exportation d'un 'modèle français' dans les colonies et en pays protestant depuis les années 1830. Chaque partie présente l'état du débat, souligne l'importance des représentations de genre entravant le plus souvent l'accès à l'éducation et celle des divers positionnements en faveur d'une meilleure instruction des filles. Une fois ces cadres posés, plusieurs chapitres font le point avec précision sur l'offre éducative (avec une judicieuse utilisation des annuaires de commerce

<sup>7</sup> Rogers Rebecca (2006). *Les demoiselles de la Légion d'honneur. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Perrin, 2<sup>e</sup> éd.

de trente et un départements complétée par la prospection des archives nationales et départementales) non seulement à Paris (plus particulièrement étudié) mais aussi dans nombre de villes provinciales.

Nous découvrons un réseau relativement dense avant 1880 (en nette augmentation dans la deuxième moitié du siècle), disparate et complexe, animé par des actrices souvent résolues à améliorer la qualité de leur enseignement, en dépit d'une réticence toujours forte de l'État à avaliser et à organiser un enseignement public. L'auteure insiste sur les convergences religieuses et laïques au début du XIX<sup>e</sup> siècle autour des projets d'une meilleure formation à offrir aux filles pour faire face aux usages de la mondanité qui façonnent des femmes frivoles et irresponsables. Pour certaines – on ne saisit pas dans quelle proportion, mais en tout cas beaucoup plus qu'on ne le croit habituellement – l'objectif est clairement de dépasser l'étroitesse de la destinée féminine telle que les codes de la morale religieuse et de l'idéologie bourgeoise domestique la définissent (M<sup>me</sup> Necker de Saussure, M<sup>me</sup> Campan, Sophie Barat fondatrice du Sacré-Cœur...). Il ne s'agit pas pour autant de déroger aux valeurs dominantes de genre, ni même à l'initiation aux arts d'agrément ou à la fameuse couture. La finesse de l'analyse consiste justement à pointer ce qui dans ces discours relève d'un

positionnement réformateur en faveur du savoir, à une époque où l'accès à l'instruction est encore à conquérir et se justifie globalement par la défense des valeurs familiales et de la mission chrétienne. L'importance des féministes n'en est pas moins soulignée, sans que leur radicalité soit surestimée ou sous-estimée parce que minoritaire dans le processus historique de construction du genre. La figure de Joséphine Bachellery, qui propose une formation professionnelle pour les femmes en 1848, est mise en valeur aux côtés de celles, plus connues, d'Eugénie Niboyet et de grandes féministes du XIX<sup>e</sup> siècle pour qui l'éducation était une revendication essentielle.

Les objectifs annoncés par les prospectus des établissements sont confrontés aux pratiques, aux possibilités concrètes d'accéder à un savoir et aux rapports d'inspectrices ou d'enquêtes. Malgré le poids de l'idéal domestique et religieux, se dessine une ambition intellectuelle dont profitent en premier lieu les classes supérieures. La professionnalisation de l'enseignement féminin, dont Rebecca Rogers analyse l'évolution, est ralentie cependant par la présence de professeurs masculins, considérée comme une garantie de sérieux. Dans ce panorama éducatif, le rôle déterminant des individus – des directrices de pensionnat notamment – est mis en parallèle avec celui des tutelles religieuses ou publiques, de leur contrôle et de leurs réglementations, sans négli-



ger la pression féministe et la stimulation de la presse. Une étude des parcours d'enseignantes laïques, qualifiées de 'femmes indépendantes', montre que loin d'être des 'déclassées', elles sont plutôt d'origine modeste et acquièrent par leur profession une meilleure situation sociale (ce que permettent d'établir les recherches d'État civil, les chroniques nécrologiques et les rapports d'inspection). En rupture également avec la caricature, la sœur enseignante est appréhendée dans un parcours de vocation individuelle, à travers sa formation de novice et son choix d'une mission éducative, même si la culture religieuse l'emporte sur sa formation de généraliste. Il est précisé d'ailleurs que des noviciats ont été transformés en école normale dans les quelques rares départements qui en sont pourvus. La culture scolaire des jeunes adolescentes elles-mêmes est analysée à travers les programmes, les règles imposées, les techniques d'émulation et les lectures recommandées. Les mémoires, les correspondances et journaux intimes exhumés laissent transparaitre leur ressenti et donnent des accents plus intimistes et sensibles à cette traversée historique qui ne néglige par ailleurs en rien les aspects institutionnels et les analyses sociologiques et géographiques des corpus constitués, notamment pour le milieu du siècle.

La troisième partie revisite l'épopée des cours Duruy (1867) et de la création des premiers

lycées publics avec la loi Camille Sée de décembre 1880 dont les féministes n'ont pas manqué de souligner les limites, usant de la comparaison avec l'étranger, avec les États-Unis en particulier, et réclamant un égal accès à l'université et à toutes les formations professionnelles. Bien qu'opposés à la nouvelle emprise de l'État, les catholiques sont aussi touchés par l'élan réformateur (M<sup>gr</sup> Dupanloup en 1867, Mère Marie du Sacré-Cœur en 1897) sans que leurs propositions soient toujours suivies d'effets. On aimerait d'ailleurs découvrir davantage les formes d'opposition catholique à ces options libérales à un moment de fortes crispations politico-religieuses, y compris internes. Rebecca Rogers nous éclaire en revanche sur l'importance des missionnaires religieuses dans les colonies et en pays protestant, un aspect de sa recherche dont Michelle Perrot souligne l'originalité dans sa préface. À partir d'archives de congrégations et du Centre d'archives d'Outre-Mer, la diversité des initiatives religieuses et laïques est soulignée pour les cas de l'Algérie et du Sénégal selon le contexte, les lieux, les populations auxquelles s'adressent les éducatrices. Là encore apparaît une certaine convergence entre mission religieuse et mission républicaine sous les habits de l'idéologie coloniale aux accents de plus en plus patriotiques et autour du rôle spécifique que se voient confier les femmes. Rebecca Rogers constate le dé-

clin d'expériences éducatives qui s'adressaient aux jeunes filles arabes après 1860 en Algérie, une éducation à l'Européenne qu'un inspecteur voyait comme un danger d'acculturation : « *Nous préparons des concubines pour les Européens et nullement des épouses pour les indigènes.* » Un même esprit missionnaire préside à l'exportation d'un modèle français dans les contrées protestantes par les congrégations catholiques qui démontrent là encore leur capacité d'adaptation au milieu ciblé.

Selon Rebecca Rogers, l'éducation secondaire a joué un rôle non négligeable dans l'entrée des femmes dans la modernité qui marque les années 1900. Elle souligne néanmoins en conclusion l'importance des congrégations religieuses dans la diffusion d'une culture catholique qui contribue à un moindre développement de l'individualisme féministe en France.

**Florence Rochefort**

Historienne  
GSRL (CNRS - EPHE Sorbonne)

**Delphine Naudier et Brigitte Rollet (eds) – *Genre et légitimité culturelle. Quelle reconnaissance pour les femmes ?***

(2007). Paris, L'Harmattan « Bibliothèque du féminisme », 165 p.

Depuis 1995, le séminaire « Rapports sociaux de sexe dans le champ culturel », organisé par Delphine Naudier et Brigitte Rollet, donne régulièrement lieu à la publication d'ouvrages réunissant des interventions autour des dif-

férentes problématiques qui y ont été interrogées. Ce cinquième volume reprend la dernière de celles-ci, développée entre 2003 et 2005, soit « *la légitimité en matière culturelle, pensée dans ses rapports avec le genre* », dont l'objectif visait « *la question de la place des femmes dans les productions et dans les instances de légitimations culturelles* » – question épineuse qui traverse (parfois douloureusement) la recherche récente en France dans les disciplines artistiques.

Le point de départ de ce questionnement repose sur le constat selon lequel les femmes sont quasi inexistantes – à en juger dictionnaires et anthologies – au Panthéon des *grands artistes* (peintres, écrivains, musiciens, etc.). À cette épineuse question répondent deux hypothèses généralement admises : soit il n'y en aurait pas eues, soit elles ne résisteraient pas au temps, insinuant par là que « *si les femmes ne résistent pas au temps, ni aux filtres des canons esthétiques, c'est que leurs œuvres n'accèdent ni au beau ni à l'universel. Ainsi, les artistes féminines se volatiliseront des univers artistiques et/ou leurs œuvres les plus reconnues seraient étiquetées du sceau infâmant du 'féminin'* ». « *Peu de femmes arrivent à dépasser les dix ans [...]* », était bien un propos tenu par Christine Macel, conservatrice chargée de l'art contemporain et du secteur prospectif du Musée national d'art moderne, dans un entretien avec

l'artiste Jean-Marc Bustamante publié dans la dernière monographie de celui-ci<sup>8</sup>, qui avait provoqué quelques émois dans le petit milieu de l'art contemporain parisien au printemps 2006. Or, le fondement de ce stéréotype socioculturel repose sur le refus de leur « *indifférence sexuée* », c'est-à-dire sur l'assignation d'une spécificité soutenue par un argumentaire naturaliste pour justifier leur exclusion – leur « *absentéisation* » – du grand registre universel. Si la recherche féministe des années 1970 a pointé et interrogé cette bipolarisation, non seulement celle-ci perdure – comme en témoignent les propos précédemment cités – mais il reste encore à trouver des outils et des arguments efficaces, au risque de mettre à mal le génie et l'aura artistiques – ce terreau propice à la hiérarchisation des valeurs esthétiques, favorable aux hommes et à leurs productions.

C'est la tâche que se sont données les coordinatrices et les contributrices de cette publication, celle de trouver des indicateurs sociaux permettant de déconstruire ce système naturalisé. Ainsi, les étapes du processus menant à la postérité que sont la formation, la professionnalisation et les instances de consécration sont toutes caractérisées, à travers les différentes époques concernées par les

articles, par un phénomène de négociation visant toujours à restreindre le champ d'action de ce corps social demandeur de place et de reconnaissance que constituent les femmes artistes et à minorer l'impact de leur production. « *En effet, l'une des caractéristiques de ces mondes professionnels artistiques tient au fait que la légitimité artistique, la reconnaissance d'un label esthétique et la qualité socialement reconnue d'artiste, cinéaste, écrivain, photographe... s'établissent dans le cadre d'interactions multiples selon différents cercles de visibilité* » qui sont autant d'intermédiaires producteurs de la valeur d'une œuvre et d'un auteur au fil de ces strates. « *Or, il apparaît que la présence d'artistes femmes s'amenuise à mesure du processus de légitimation alors même que les 'droits d'entrée' sont plus élevés pour elles.* » Se dressent ainsi successivement devant elles des filtres tels que la mise en place de frontières stylistiques et hiérarchiques, les processus de canonisation, l'opposition professionnel / amateur, les espaces de consécration, etc., favorisant tous leur exclusion. Les différents articles de ce recueil travaillent de façon stimulante à la déconstruction de la prétendue universalité du Grand Récit de l'art par la mise en évidence de ces processus de légitimation et de délégitimation que subissent les femmes artistes et les œuvres qu'elles produisent.

---

<sup>8</sup> Jacinto Lageira (2005). *Jean-Marc Bustamante*. Paris, Flammarion « La création contemporaine », p. 168.

Ainsi, en s'intéressant à l'Académie Royale de peinture et de sculpture (fondée en 1648 et fermée en 1796) et à quelques parcours d'artistes femmes, Sandrine Lely démontre toute l'ambivalence d'un lieu de légitimation des artistes vis-à-vis des femmes. En effet, en même temps qu'elle leur est ouverte (même si elles y sont peu nombreuses), cette institution instaure une double hiérarchie des genres au bas de laquelle elles sont maintenues : celle des genres picturaux et celle des genres sexuels. Écartées du genre le plus noble – la peinture d'histoire – pour des raisons de convenance (elles n'ont pas le droit d'étudier le corps humain), elles se retrouvent également écartées des postes décisionnels de la hiérarchie de l'institution et n'ont donc aucun pouvoir en son sein. En s'arrêtant sur la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Séverine Sofio, toujours en matière de peinture, montre comment se perpétue ce schéma contraint par la double hiérarchie des genres signalée précédemment, qui entrave le processus de légitimation des femmes artistes. Elle s'intéresse ainsi à ce qu'elle nomme un « *genre genré* » – la peinture de fleurs – que les femmes peuvent pratiquer sans aucune restriction, si ce n'est celle de l'écriture de l'histoire. Elle met au jour la profonde dichotomie entre le présent et ce que la postérité en retiendra. Ainsi, si les femmes réussissent à cons-

truire des carrières dans le genre de la peinture de fleurs et à accéder à la reconnaissance de leur vivant, l'histoire de l'art, guidée par un système de valeurs défavorable à la fois aux genres mineurs et aux femmes, ne retiendra guère les noms de ces artistes qui ont pourtant participé, en leur temps, à la production artistique et au marché de l'art.

Ces deux articles laissent entr'apercevoir comment les différents cadres de légitimation négocient la présence des femmes afin de les cantonner à un espace quasi invisible. Juliette Rennes exemplifie ce phénomène à propos de l'accès des femmes aux études supérieures sous la III<sup>e</sup> République. Elle démontre ainsi la contradiction entre les textes officiels qui affichent une volonté d'universalisme dans l'ouverture de l'enseignement à tous d'une part, et la réalité d'une entreprise de discrimination à l'encontre des femmes désireuses de poursuivre un cursus diplômant. Or, leur arrivée dans des disciplines historiquement masculines comme les sciences ainsi que leur réussite à certains concours ont fait l'objet de nombreuses tentatives visant à les freiner, voire les empêcher, dans le processus de légitimation universitaire et professionnelle. L'article souligne combien ces mécanismes sont encore opérants aujourd'hui.

Les trois articles suivants, qui portent sur le champ littéraire au XX<sup>e</sup> siècle, soulignent eux aussi

comment les femmes et leurs œuvres sont soumises de la même manière à la discrimination dans les processus de légitimation. Dans un article qui mériterait de plus grands approfondissements, Évelyne Lloze analyse la situation des femmes dans le genre que constitue la poésie. Elle montre ainsi comment la réception de leur production poétique est largement dominée par le spectre de l'essentialisme dont le résultat est à nouveau la spécification 'féminine', non universelle et donc restreinte en termes de portée. Rotraud von Kulesa, pour sa part, en s'intéressant à ces modes de légitimation et de transmission que sont les anthologies littéraires du début du XX<sup>e</sup> siècle, expose à partir de quelques-unes d'entre elles l'élaboration rhétorique de l'idée d'une littérature féminine spécifique. Elle met ainsi en avant la manière dont les auteurs de ces ouvrages soutiennent, au moyen d'un argumentaire positiviste, l'objectivité de leurs analyses construites, en réalité, sur une multitude de clichés pour justifier – en l'écartant – une écriture 'féminine' et désavouer ces femmes qui osent vouloir écrire. Quant à elle, Delphine Naudier s'intéresse aux neuf lauréates du prix Goncourt (créé en 1903) et met en évidence avec une grande efficacité le mécanisme de différenciation opéré par une instance de légitimation dans le champ du roman, en parlant de l'idée que « *l'attribution*

*parcimonieuse de prix littéraires à un auteur féminin pose la question des résistances à la reconnaissance de leur légitimité littéraire en même temps que celle des modalités de leur reconnaissance* ». Au fil d'une analyse qui suit l'histoire du prix de sa création à aujourd'hui, elle commence par s'intéresser à la 'justification' de l'exclusion des femmes par ce prix, c'est-à-dire le contexte social et symbolique qui l'influence. Mais surtout, en dressant le portrait sociologique des récipiendaires et de leurs œuvres, elle met au jour ce qui leur permet d'accéder à la légitimité littéraire, la réponse à certains 'traits' qui font l'identité du prix et des enjeux extérieurs qui peuvent provoquer l'opportunité d'une nomination. Naudier met aussi en avant la spécification d'un caractère 'féminin' de la littérature ainsi promue.

Enfin, dans le domaine du cinéma, Brigitte Rollet parvient aux mêmes constatations à propos des réalisatrices françaises, soit leur faible représentation une fois passées les différentes étapes de légitimation. Comme la plupart des articles de ce recueil, elle construit son analyse à partir d'un travail de recensement des réalisatrices présentes dans une bibliographie anthologique ou critique consacrée au cinéma français et des institutions de consécration des cinéastes comme les Césars ou le Festival de Cannes. Le constat est celui du manque de

visibilité des cinéastes femmes, oscillant entre oubli (comme celui de Jacqueline Audry) et dés-équilibre défavorable de la reconnaissance.

Ainsi, dans un contexte général de développement des études portant sur la place des femmes artistes et de leurs productions dans le champ de l'art, cet ouvrage participe largement à la constitution d'un corpus d'analyses critiques visant à déconstruire les discours canoniques jusqu'alors dominants à l'aune des processus institutionnels de valorisation, que l'approche genrée révèle incontestablement défailants.

**Perin Emel Yavuz**

Historienne de l'art  
Doctorante à l'EHESS

**Revue Tiers Monde – « Économie solidaire : des initiatives locales à l'action publique »**

(2007). N° 190, avril-juin, 242 p.

Le dossier « Économie solidaire : des initiatives locales à l'action publique », publié par la *Revue Tiers Monde*, offre un panorama intéressant du croisement entre alternatives économiques et politiques publiques dans différents continents. Il permet d'interroger la signification du terme économie solidaire dans les pays du Sud comme dans les pays du Nord.

Coordonné par Laurent Fraisse, Isabelle Guérin et Jean-Louis Laville, il revient sur les définitions de ce secteur, questionne les réalités qu'il recouvre au Nord

comme au Sud, l'origine des démarches au Nord et au Sud ainsi que leur complémentarité. Les contributions d'auteur-e-s issu-e-s de différents continents mettent en évidence des « formes d'agir solidaire » et s'interrogent sur le lien entre économie et démocratie. Ils reviennent sur l'antécédent sud-américain de l'économie sociale et solidaire, sur la double origine géographique de ce concept en France, au Brésil et en Argentine, sur son émergence en Afrique et son absence en Inde comme dans les pays anglophones. Le numéro examine les articulations entre économie populaire informelle et économie solidaire et insiste sur « les conditions de cohésion sociale nécessaire pour le développement des dynamiques communautaires ». Il relève les ambiguïtés et les ambivalences des différentes démarches. Il fait également apparaître les dimensions politiques de ces initiatives, en particulier l'expérience de gestion collective et de travail partagé, et met en évidence la construction de politiques publiques ainsi que la reconnaissance de la spécificité des initiatives solidaires dans l'action publique.

L'article de Jean-Michel Servet veut montrer l'actualité du terme de réciprocité chez Karl Polyani pour souligner les différences des termes réciprocité et simple générosité.

La contribution de Luis Inácio Gaiger présente les nouvelles for-

mes de production non capitalistes au Brésil. Il se centre sur les conditions d'émergence des entreprises économiques solidaires en insistant sur le capital social et les dynamiques collectives ainsi que sur les autres conditions nécessaires, comme la présence d'organisations diverses ou la constitution d'un cadre politique. Il met l'accent sur « *les trajectoires socioéconomiques ancrées dans des histoires politiques et sociales singulières* ». Constatant la diversité des entreprises solidaires mais aussi le déficit d'échanges économiques entre elles, il propose des éléments d'analyse pour mieux appréhender les stratégies de ces organisations.

Catherine Baron s'intéresse au transfert du concept en Afrique francophone car la situation africaine est très différente de la situation latino-américaine. L'auteure s'interroge sur les ambiguïtés du concept et de son transfert dans les pays du Sud et sur l'oscillation entre les différentes perspectives selon que ces pratiques sont analysées comme une simple économie de survie ou comme un projet politique.

La contribution d'Isabelle Hillenkamp est centrée sur le mouvement bolivien d'économie solidaire et sur le passage d'une action collective fondée sur des pratiques économiques à une action plus ample à vocation politique et son apport à la construction d'une autre économie.

Les questions d'accès à l'eau et à l'assainissement au Maroc font l'objet d'une analyse de l'Initiative nationale pour le développement humain qui étudie comment s'insère l'économie solidaire dans une nouvelle dynamique de développement urbain. Cette analyse interroge donc plus particulièrement les rapports entre économie solidaire et développement humain.

Christiane Girard Ferreira Nunes examine les politiques publiques brésiliennes en faveur de l'économie solidaire, montre qu'il existe actuellement un terrain propice pour l'économie solidaire et s'interroge sur l'ambition de reconstruire le sens du travail. L'auteure souligne la nécessité de prendre en compte les singularités régionales et de renforcer le débat national sur la question.

L'Argentin José Luis Coraggio termine le dossier sur une analyse des rapports entre économie et politique en s'appuyant sur les expériences sud-américaines. Il regrette l'absence du politique comme thématique centrale dans ce champ et suggère la construction politique d'une autre économie où les questions d'inégalité et de pauvreté seraient mieux prises en compte.

Deux articles de ce numéro s'intéressent plus particulièrement à la question du genre et au rôle des collectifs de femmes dans l'économie sociale et solidaire à partir d'analyses des pratiques de groupes de femmes et des effets

du microcrédit en Inde.

Une contribution de Céline Jauzelon révèle les pratiques sociales des femmes Parayars en Inde du sud. Elle fait remarquer que si le terme économie solidaire n'existe pas en tant que tel, des pratiques sociales de type solidaire existent. Elle interroge les notions de devoir et de solidarités héritées et de solidarités organisées. Elle pose la question de l'articulation de différentes formes de solidarité et notamment de la solidarité démocratique et interroge plus particulièrement l'articulation entre solidarité et démocratie.

Toujours sur le continent asiatique, trois auteurs analysent les réalités de la microfinance pour comprendre si elle peut être solidaire. Ils s'interrogent sur les conditions d'une microfinance solidaire « *capable à la fois de participer à un processus de redistribution du pouvoir et des richesses mais aussi d'inventer de nouvelles formes de démocratie et de définition de l'intérêt général qui ne soient plus du ressort exclusif de l'État* ». Cet article prend appui sur un travail intensif de terrain de quatre années. Les auteurs abordent le cas de la SEWA (Self Employed Women's Association), organisation de femmes particulièrement dynamique qui a créé une banque de femmes. Ils détaillent les modes d'intervention de l'organisation. La SEWA a pour préoccupation d'offrir des services

au plus près de la demande. Elle organise des espaces de discussion qui s'avèrent « *des lieux d'échange, d'expérience et de construction* » mais aussi embauche du personnel hautement qualifié et utilise systématiquement la recherche-action en s'alliant avec des instituts de recherche et des cabinets d'expertise.

Les auteurs s'interrogent sur le fait que le développement de la microfinance des dernières années est en partie responsable de la « *dépolitisation du secteur de la solidarité non gouvernementale* » notamment au regard du genre. Ils questionnent également ses conséquences sur les structures intervenant pour la défense des droits. Le déficit d'accompagnement dans ce secteur peut avoir des répercussions sur le caractère collectif des initiatives. Mais les effets de cette activité sont complexes à analyser car ils sont multiples et concernent différents champs. Si les auteurs relèvent que la délégation des responsabilités s'accompagne très rarement des moyens nécessaires à leur mise en œuvre, ils constatent néanmoins que ces initiatives offrent aux femmes des « *formes d'apprentissage à la vie publique dans une société encore très conservatrice* ». Ils insistent également sur le difficile exercice de la parole publique pour les femmes en Inde. La SEWA s'est lancée dans une démarche adaptée aux situations vécues par les femmes pour



faire évoluer les choses en profondeur. Coupler la prise de parole avec des mesures de protection est un des principaux enseignements de l'organisation, mais auparavant la SEWA a démarré des actions plus consensuelles comme des groupes de santé communautaire ou d'épargne pour ensuite soulever des questions plus sensibles comme les conditions d'emploi et de salaire. Les trois auteurs mettent ainsi en évidence l'action politique de la SEWA comme étant « *hautement stratégique* ». La SEWA qualifie ses relations avec les autorités publiques et avec les employeurs comme une alliance conflictuelle fondée sur une politique de contingence.

Ces articles sont très intéressants car ils dévoilent les stratégies de groupes de femmes dans le champ de l'économie sociale et solidaire dans un pays où l'émancipation sociale et professionnelle des femmes ainsi que leur accès aux droits nécessitent de fortes mobilisations. Ils croisent économie et justice sociale.

Par contre, à la lecture générale du numéro, on ne peut que regretter que la question du genre ne soit pas intégrée de manière plus systématique comme point d'analyse sur les relations entre économie solidaire et action publique d'autant que Isabelle Guérin, qui a participé à la coordination de ce numéro, a publié un ouvrage sur les femmes et

l'économie solidaire<sup>9</sup>. Les paradoxes et ambiguïtés soulevés tout au long de ce dossier dans la lutte contre les inégalités et la reconnaissance et l'exercice des droits seraient mieux mis en perspective s'ils étaient systématiquement reliés à la question du genre. Actuellement de nombreuses pratiques d'économie sociale et solidaire sont initiées par des collectifs de femmes mais les politiques publiques dans ce secteur de même que les travaux des différents chercheurs ne relient pas suffisamment leurs réflexions à un questionnement sur les rapports sociaux de sexe. C'est à cette condition et selon sa capacité de penser les intersectionnalités que ce secteur pourra véritablement revendiquer son rôle de lutte contre les inégalités et être un élément essentiel dans la construction d'un monde plus juste et plus responsable.

**Madeleine Hersent**

Sociologue

Agence pour le développement  
de l'économie locale

**Baptiste Coulmont – *Sex-shops : une histoire française***

(2007). Paris, Dilecta, 264 p.

L'étude des sex-shops, objet associé à la sexualité illégitime, trouve difficilement une place académique en sociologie. Ce petit livre rose est une innovation du genre en France. À travers de nombreuses recherches d'archives et le travail d'enquête d'Irène

---

<sup>9</sup> *Femmes et économie solidaire* (Paris, La Découverte, 2003).

Roca Ortiz sur les sex-shops parisiens, l'auteur retrace l'histoire de ces 'librairies érotiques' devenues 'sex-shops', catégorie constituée essentiellement par les interventions des pouvoirs publics. Cette sexualité marchande mettant en scène, voire en vitrine, différentes sexualités auxquelles on accorde des degrés divers de légitimité, se heurte aux entrepreneurs de morale qui vont ainsi permettre de construire historiquement et socialement l'objet de la présente étude.

Entre le désir de libération sexuelle de Mai 68, sa volonté de fonder la valeur positive du sexe, et l'insurrection de l'Église contre son immoralité, c'est dans le droit que la catégorie 'sex-shop' s'est cristallisée. L'auteur évoque, en effet, dans un premier chapitre, comment, en dépit d'une lente banalisation de la sexualité, persiste encore aujourd'hui le symbole de l'ancien ordre sexuel. Même si l'outrage aux bonnes mœurs est abandonné, les opposants s'appuient sur une nouvelle architecture juridique plaçant la protection des enfants au centre du dispositif. On censure désormais au nom de la fragilité psychique des mineurs. Les mentalités changent, certaines pratiques comme la masturbation deviennent légitimes ; les sex-shops font partie du paysage urbain, pourtant l'actualité reflète une amplification de la hantise de la pornographie. La volonté de taire et de cacher le sexe persiste,

comme en témoignent, pour ne citer que quelques faits, la polémique autour du classement 'X' de films qui ne se voulaient pas pornographiques comme *Baise-moi* (de Virginie Despentes et Coralie Trin Thi), la mobilisation de la presse inquiète des effets de la pornographie dans les banlieues, la commande de rapports officiels par l'État sur les effets de la pornographie sur les mineurs ou encore la réaction de l'opinion publique en faveur de la création d'une sorte de délit de maltraitance audiovisuelle pour les parents qui laisseraient leurs enfants regarder des films jugés inconvenants.

Ces mesures vont avoir des répercussions sur l'ensemble des conceptions sociales de la sexualité : le sexe est un danger que l'État veut contrôler au moment même où des interdictions sur certaines pratiques sont levées. L'objet de cet ouvrage peut paraître anodin au premier abord, mais il révèle de nombreux malaises quant à la perception de la sexualité, que l'on peut renvoyer au processus de socialisation sexuelle.

Les 'croisades de morale', selon le titre du deuxième chapitre de cet ouvrage, se poursuivent donc, même s'il n'y a plus de morale explicite. Les opposants vont aussi s'insurger contre l'insécurité et la dégradation de leurs quartiers liées à l'implantation de sex-shops. Les multiples mobilisations locales et électorales vont entraîner la mise en place d'une nouvelle régle-

mentation : les sex-shops ne doivent plus s'ouvrir près d'un lieu fréquenté par des enfants. Les détracteurs combinent donc registres moral et urbanistique pour contrecarrer la floraison des marchands de sexe.

Les deux derniers chapitres, qui s'appuient sur les enquêtes d'Irène Roca Ortiz, sont consacrés à l'organisation et au fonctionnement interne du sex-shop et, plus largement, à la manière dont celui-ci est conçu, pensé, vécu par ceux qui y travaillent.

Comme à l'extérieur, la sexualité à l'intérieur du sex-shop est une affaire sociale : une hiérarchisation des pratiques est opérée par les vendeurs dans la catégorisation des objets ou images mis en vente. Il existe donc au sein même des sex-shops une sexualité dite légitime comprenant les pratiques les plus courantes (objets rangés sur des rayonnages visibles dès l'entrée du magasin) et des sexualités ou pratiques sexuelles illégitimes (comme la zoophilie, par exemple, dont les objets ou images sont placés au fond du magasin, de manière à ne pas heurter la clientèle non initiée). Entre ces deux pôles, il existe une zone floue de contestation relative ou non réprimée par la loi (comme l'homosexualité, le transsexualisme ou le sadomasochisme).

L'histoire sociale des sex-shops décrite par Baptiste Coulmont nous montre bien qu'il s'agit avant tout d'un univers masculin : les

vendeurs établissant une certaine typologie de leur clientèle constatent la relative absence des femmes seules. Or depuis quelques années, la sexualité féminine s'affiche et cela se répercute au niveau commercial. « *Les supérettes érotiques* » banalisées remplacent progressivement les sex-shops qualifiés de glauques. Ces nouvelles boutiques tendent à s'éloigner des quartiers dits chauds (comme Pigalle ou la rue Saint-Denis) pour s'établir dans des quartiers plus valorisés et donc valorisants. Ainsi, la clientèle change, les sex-shops comptent toucher un plus large public, les couples et les femmes surtout. La nouvelle catégorie en construction, les « *boutiques sexy* », reflète une mise en valeur du goût et de l'esthétisme comme un souci de classe et de genre, en opposition aux sex-shops traditionnels auxquels on associe une clientèle plus populaire et masculine. Il s'agirait donc d'un « *mouvement de démocratisation* » et de féminisation de la pornographie matérielle. Le monde des sex-shops tend ainsi à se modeler en fonction du genre et cela est dû à une reconnaissance et à une légitimation du désir et du plaisir féminins.

C'est dans les années 1970 que des boutiques spécialisées pour les femmes ouvrent aux États-Unis, s'inscrivant dans un courant féministe qui cherche à prôner l'autonomie de la sexualité et de la masturbation féminines, tout

en éduquant. Ces magasins, comme lieux où une « *idéologie féministe pro-sexe s'est convertie et institutionnalisée dans un commerce à succès* », ont poursuivi deux objectifs : le profit et le changement social par la prise de conscience. Ces nouvelles boutiques, qui commencent à arriver en France, se distinguent des sex-shops traditionnels qui vendent essentiellement (mais pas seulement) des publications pornographiques, en proposant uniquement des dispositifs techniques d'aide à l'orgasme : les sex-toys. L'auteur esquisse un historique de l'objet, d'abord considéré, dans les années 1970, pour ses vertus thérapeutiques sous le nom de godemiché vibromasseur pour aboutir à la volonté d'inscrire la sexualité dans les activités de loisirs avec un changement terminologique, le sex-toy.

Au cœur de ces innovations suscitant parfois des débats dans les milieux féministes, on retrouve la récurrence de la binarité du genre, ce dont rend compte l'étude menée par l'auteur. Dans un premier temps, la féminisation du sex-shop a rendu celui-ci moins vulgaire, moins malsain, lui a donné un côté esthétique, voire à la mode, notions que l'on associe, selon l'auteur, aux femmes, par opposition à la pornographie masculine jugée sale et malsaine. Tout est fait pour enlever le caractère pornographique du sex-toy. Cependant, certaines y voient encore la représentation du désir

du pénis : en 1997, au Festival de films lesbiens Cineffable, le stand de vente de sex-toys avait été censuré par certaines lesbiennes radicales (« *On comprend que, dans le cadre d'un militantisme lesbien, féministe et anticapitaliste, le godemiché souvent perçu comme un attribut masculin, hétéronormatif et commercial, puisse poser problème* », p. 233). *A contrario*, la tendance de la théorie *queer* pense le sex-toy comme une forme subversive de la sexualité. Ainsi, dans l'imaginaire des sex-shops, se joue la construction sociale des sexualités, au cœur du processus de socialisation identitaire. L'auteur cite en exemple le travail des vendeurs des sex-shops gays qui s'inscrit dans la poursuite d'une recherche personnelle ou d'une construction identitaire homosexuelle, mais aussi dans une attente de reconnaissance, par des institutions commerciales, du capital mobilisable que signifie une inscription communautaire.

Cette étude est la seule du genre en France, pourtant elle nous semble un bon révélateur des évolutions du droit chargé de réguler l'expression publique de la sexualité, de la permanence des classements sexués et sexuels, et des changements historiques et contingents des hiérarchies sexuelles. Comme cette analyse ne se situe que du point de vue des vendeurs, nous ignorons pour l'instant le point de vue des consommateurs et consommatrices.

Mais il est difficile d'obtenir des récits sur une pratique encore stigmatisée. Baptiste Coulmont a cependant parfaitement réussi à décrire l'éclatement d'un système qui n'avait d'ailleurs pas réellement d'unité préalable.

**Estelle Couture**

Doctorante en sociologie,  
ENS Lyon

**Juliette Rennes – *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige, 1880-1940***

(2007). Paris, Fayard « L'espace du politique », 594 p.

Les données les plus récentes sur la 'réussite' scolaire et universitaire des femmes en Europe montrent qu'elles ont rattrapé les hommes dans l'enseignement secondaire et qu'elles sont même en avance sur eux lorsqu'il s'agit des diplômes obtenus dans le deuxième cycle. En revanche, la présence majoritaire des étudiantes dans le supérieur n'implique pas un accès égal aux troisièmes cycles pour l'obtention d'un doctorat ; la France se situe dans la moyenne inférieure, avec un taux de 41 %. Encore parle-t-on ici des résultats globaux, sans distinguer les disciplines. En effet, dans les cursus scientifiques (si l'on excepte les sciences de la nature et de la vie) et dans les écoles d'ingénieurs, les femmes représentent en 2008 entre 25 et 35 % des étudiants.

Les traits de la situation actuelle justifient donc pleinement

les recherches historiques sur l'accès des femmes aux spécialités et aux professions 'de prestige' comme celles dont Juliette Rennes présente la démarche et les résultats dans un ouvrage substantiel. S'il existe des décalages dans le temps du point de vue de la hiérarchie qui organise les disciplines et les positions professionnelles (les sciences n'ont pas toujours tenu le haut du pavé dans le secondaire, l'ingénieur ne représente pas dans tous les cas une concurrence pour le médecin ou le juriste), une constante demeure, objet central de cette volumineuse étude : chaque fois que l'obtention d'un diplôme est rendue possible grâce aux évolutions de l'institution scolaire, aux pressions des élèves et de leurs familles, une profusion de discours se développe sur l' 'incapacité' du sexe féminin à exercer telle ou telle profession 'réservée' aux hommes.

Juliette Rennes traque les arguments avancés pour justifier les fameux 'obstacles' à l'entrée des diplômées dans les emplois supérieurs de la fonction publique et dans les professions libérales. Quand la porte est ouverte, c'est à l'intérieur même du champ professionnel que des 'limites' sont posées à la mixité. Ainsi peuvent-elles devenir professeure ou directrice de lycée, mais dans l'enseignement féminin et à condition de se présenter aux agrégations généralistes. Quand elles revendiquent de passer les

concours très spécialisés (donc ‘masculins’), des dispositions législatives, incohérentes en apparence, sont prises, qui varient parfois d’une année sur l’autre (p. 44). L’intérêt du patient travail de Juliette Rennes, fondé sur une abondante documentation, est de montrer qu’il n’y a ni hasard ni incohérence dans ces allers et retours. Il s’agit de retarder le moment fatal où l’on serait obligé de concéder aux femmes l’accès à tous les postes, soit la pleine intégration dans la profession. Des travaux ont été menés sur cette question depuis une trentaine d’années (travaux cités dans le livre, qui est un outil précieux aussi sous cet angle-là), mais l’auteure nous offre ici une synthèse de grande ampleur sur fond d’analyse minutieuse des discours tenus dans différents contextes. Ce sont les efforts et les trésors d’imagination déployés dans cette bataille d’arguments (qui suggèrent aussi des moyens concrets pour barrer la route aux audacieuses) qui sont au cœur de l’analyse. Ils sont à la hauteur des enjeux car la reconnaissance typiquement républicaine du ‘mérite’, sanctionné par un parchemin, est susceptible de bouleverser les rapports entre les sexes. Il s’agit donc pour les hommes de tenir les points de passage, que l’on m’autorise cette métaphore, en usant de tous les tours et détours de la sophistique. L’arsenal des figures rhétoriques et les prétendus acquis de la

‘science’ sont mobilisés et, si cela ne suffit pas, la puissante artillerie des mesures juridiques, des décrets, des artifices de procédure. Avec une jubilation qui n’exclut pas la rigueur, Juliette Rennes examine les rouages de ces machines de guerre qui nous semblent aujourd’hui désuètes et hors d’usage alors que, tel le serpent à sept têtes, elles sont douées d’une étonnante capacité de résurrection et de transformation. Antiféministe ou fasciste, intégriste ou raciste, l’idéologie défie la raison et le droit dans leur portée universelle, dans leur idéal de justice et d’égalité, en utilisant les ressources de la langue, les ressorts de la logique et la magie de l’euphonie.

Afin d’introduire un ordre dans ce flot de discours, d’arguments et de figures de style, l’auteure analyse successivement ceux qui cherchent à prouver l’illégitimité des femmes dans certains emplois et professions (p. 83), ceux qui réactivent le mythe de l’invasion (« *Nous avons maintenant des jeunes filles avocates, doctoresses... des femmes policières, mêmes des postes dans les ambassades, les légations et les consulats sont tenus par des femmes* », soupire Paul de la Magdeleine en 1934), ceux qui, bien intentionnés, prétendent que l’égalité est d’ores et déjà réalisée dans le monde du travail. Des plumes féminines évoquent ainsi la concurrence « *de plus en plus menaçante* » que subiraient les

hommes dans les carrières libérales... Pour s'en réjouir, certes, mais cet argumentaire 'progressiste' sème la confusion et nuit à la cause tout autant que les discours conservateurs. L'auteure met le doigt, à mon sens, sur l'un des secrets de longévité des thèses et des attitudes antiféministes en suggérant que l'ennemi est dans la place, qu'il en soit conscient ou non.

Dans la première partie, le chapitre III (p. 95) s'intéresse au déclenchement des controverses et aux 'polémiques circonstanciées' sur l'accès des femmes à telle profession, tel titre, tel grade, le débat sur leurs capacités continuant de se dérouler en toile de fond... Juliette Rennes réexamine des affaires célèbres (Jeanne Chauvin pour le barreau, Blanche Edwards s'agissant de l'internat en médecine) et met en exergue la qualité et le nombre des protagonistes, personnes, organes de presse, institutions avec leurs représentants les plus influents. Elle montre comment les corps constitués (constitués exclusivement ou majoritairement d'hommes) et les groupes militants bataillent avec entrain, chaque 'affaire' leur fournissant une scène et une occasion pour s'exprimer. En outre, la scène conditionne et modifie le 'dispositif argumentatif'. J'émettrai pourtant une réserve par rapport à la méthode adoptée ou plus exactement sa mise en œuvre : l'abondance des exemples, des

références aux personnes, des citations... ne rend pas la démonstration plus convaincante, elle aurait tendance parfois à l'affaiblir. Il aurait peut-être été judicieux de laisser de côté quelques acteurs afin d'éviter l'accumulation des détails et des noms propres. Le croisement des sources (journaux, romans, discours à la Chambre...), s'il risque de donner aux lecteurs et lectrices l'impression d'être un peu noyés sous cette avalanche de matériaux, n'en reste pas moins suggestif. En outre, le cadre chronologique est précisé ainsi que les évolutions qui marquent les réactions par rapport aux femmes qui entrent dans les Facultés et les professions féminisables (distinction encore opératoire aujourd'hui, si l'on oppose, par exemple, les médecins et les ingénieurs).

La deuxième partie est consacrée à l'approfondissement de certains thèmes (infériorité des femmes, rôle prédestiné *et* irremplaçable qui exclut l'investissement dans une carrière) et à l'analyse des problématiques, des thèses, des preuves ou pseudo-preuves mobilisées. Là encore, Juliette Rennes montre que le débat contradictoire est essentiel et qu'il se déroule sur le modèle des célèbres *Querelles*, genre littéraire en honneur aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. La 'nature' des femmes et celle des professions sont mises en relation afin de démontrer la compatibilité ou l'incompatibilité des unes et des

autres. Pendant que les anti-féministes s'arc-boutent à l'idée d'une nature immuable, les féministes expliquent les traits 'caractéristiques' des femmes par l'histoire et l'éducation. Le même type de raisonnement sert parfois à prouver une chose et son contraire. La « *politisation des cas* » (p. 311) donne lieu à ces échanges ambigus où les orateurs et les oratrices défendent leur camp tout en produisant un argument utile à l'adversaire ou tout au moins utilisable. Les analyses fines qui sont livrées ici donnent la clef des malentendus auxquels nous sommes confronté-e-s, notamment lorsque nous découvrons le fossé qui nous sépare de quelqu'un avec qui nous croyions partager des convictions.

Dans la troisième partie, l'attention est focalisée sur les contraintes qui pèsent sur ceux qui s'expriment publiquement dans un contexte défini par les règles démocratiques et les valeurs républicaines. Des 'responsables' qui refusent aux filles et aux femmes une place égale à celle des garçons et des hommes dans les établissements universitaires et professionnels sont contraints de se réfugier derrière les arguments de la bienséance ou de la sécurité, de la coutume, de ce qui peut être accepté par la société, par l'entourage, par la famille... à un moment du temps. On connaît ces procédés, toujours en vigueur au XXI<sup>e</sup> siècle, dont Juliette

Rennes nous rappelle le danger. Ils sont d'autant plus redoutables qu'ils adoptent le masque du 'compromis'. Une autre façon de donner aux femmes un os à ronger tout en les tenant à l'écart des positions de pouvoir et des carrières les plus rémunératrices, c'est de construire les catégories de carrières 'féminines' et 'masculines', ce à quoi s'emploient avec plus ou moins de mauvaise foi les auteur-e-s de guides... Il est aisé de donner comme bonne raison la plus grande facilité des femmes à s'intégrer dans tel ou tel type de carrière, le 'réalisme' dont il faut faire preuve pour éviter de gâcher sa vie ou tout au moins d'affronter de sérieuses difficultés. Ce type d'argument conserve aujourd'hui sa puissance de persuasion. L'actualité de cet ouvrage ne fait aucun doute, au sens où il nous invite à redoubler de vigilance. En effet, la volonté d'être perçu comme 'politiquement correct' pousse aujourd'hui à taire ses préventions, mais cela ne préjuge en rien des comportements. Ici, on ne nous apprend pas seulement à décrypter ce qui est dit, écrit ou proclamé, on nous invite également à lire entre les lignes et à entendre les silences, prudents ou gênés.

**Marlaine Cacouault-Bitaud**

Sociologue  
Université Paris Descartes – CERLIS